Ce n'est pas sans quelque fierté, Messieurs, que j'ai recueilli pour ma part, de la bouche la plus autorisée qu'il y ait en ce monde, un témoignage si flatteur. Il est en parfaite harmonie avec l'opinion que j'avais conçue de vous, quand la Providence m'a conduit sur le sol angevin, et avec la conviction qui grandit à

mesure qu'il m'est donné de mieux vous connaître.

Du reste, soit que le Vicaire de J.-C. s'adresse aux clercs des Séminaires, pour leur tracer le programme de leur formation, en particulier de leur formation intellectuelle; soit qu'il donne aux prêtres, aux pasteurs d'âmes, des conseils sur le discernement qui doit accompagner leur zèle, sur l'esprit de discipline qui doit être le gage de leur succès, sur la sainteté de vie qui doit ajouter au prestige de leur caractère sacré la force de l'exemple; dans toute la trame de cette Encyclique, où la compétence du Docteur, l'expérience du Sage, l'autorité du Pontife et la tendresse du Père ont gravé leur empreinte, il m'a semblé retrouver comme un tableau fidèle de la famille lévitique et sacerdotale confiée à mes soins.

Nos Petits-Séminaires et nos différentes maisons ecclésiastiques, sous la direction de maîtres aussi habiles que dévoués, font fleurir la science à côté de la vertu. « Obligés de compter avec les programmes de l'Etat », nous avons à cœur de « demeurer fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés, à l'étude des belles-lettres »; nous nous tenons « en garde contre des innovations inspirées par des préoccupations utilitaires », et nous conservons comme un dépôt sacré la culture des langues latine et grecque,

avec leurs immortelles littératures.

Ce vœu de Léon XIII, Messieurs, nous devons l'accueillir, le respecter comme un principe sauveur. L'histoire atteste que l'Eglise, dans la suite des âges, se montra la fidèle protectrice des Lettres; qu'elle les préserva d'un naufrage certain. Cet éloge, elle le méritera dans l'avenir, et l'avenir dont je parle, pourrait-on se

flatter qu'il est encore éloigné?

Depuis quelques années, c'est-à-dire depuis qu'on a multiplié les privilèges pour l'enseignement moderne, l'instruction secondaire obéit à une tendance à peu près générale, contre laquelle protestent en vain les esprits d'élite, je veux dire l'amoindrissement progressif des études de latinité. C'est à elles pourtant que la langue française doit sa richesse et sa beauté. Les supprimer, ne serait-ce pas condamner notre langue à une décadence inévitable? Ne verrionsnous pas s'éteindre peu à peu la race des grands écrivains, des grands orateurs?... Comment scruter, ou même simplement soupconner les trésors de cette langue française que les génies du siècle de Louis XIV portèrent à son apogée, si on relègue dans un oubli, voisin du mépris, les langues incomparables qui lui servirent de mères ? L'enseignement universitaire pourra-t-il désormais s'arrêter sur cette pente funeste? Il n'est guère permis de l'espérer; et c'est à l'Eglise, Messieurs, que reviendra la gloire d'avoir jeté le cri d'alarme par la voix de son Chef, d'avoir résisté au torrent par ses écoles demeurées fidèles à des programmes que consacra la sagesse des siècles.